

COMPTES ANNUELS

2012

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

ASS LES VIOLETTES

22 Faubourg de Mulhouse

68260 KINGERSHEIM

Tél. 03 89 52 27 70

Fax. 03 89 50 31 13

APE : 8710A-

Siret : 30920476600013

Cegid
EXPERT

BLOSER

Société d'Expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de LYON

68460 LUTTERBACH

Tél. 03 89 52 86 90

Fax. 03 89 52 86 99

Courriel. rbloser@hrnet.fr

Web.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2012	Net 31/12/2011
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	11 770,01	11 770,01		
Terrains	1 121 011,69	89 871,99	1 031 139,70	1 053 558,89
Constructions	7 750 401,95	1 644 005,48	6 106 396,47	6 518 178,11
Installations techniques, matériel et outillage industriels	585 464,97	213 819,51	371 645,46	415 482,30
Autres immobilisations corporelles	380 808,27	191 241,08	189 567,19	219 967,56
Prêts	53 996,33		53 996,33	50 879,21
Autres immobilisations financières	6 330,00		6 330,00	6 330,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 909 783,22	2 150 708,07	7 759 075,15	8 264 396,07
Matières premières et autres approvisionnements	4 981,51		4 981,51	5 056,61
Clients et comptes rattachés	109 915,73		109 915,73	154 881,20
Autres créances	4 643,83		4 643,83	14 979,49
Valeurs mobilières de placement	1 843 629,57		1 843 629,57	1 839 091,95
Disponibilités	1 469 835,69		1 469 835,69	1 218 259,11
Charges constatées d'avance (3)	4 517,46		4 517,46	4 310,54
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 437 523,79		3 437 523,79	3 236 578,90
TOTAL GENERAL	13 347 307,01	2 150 708,07	11 196 598,94	11 500 974,97

Bilan passif

	31/12/2012	31/12/2011
Capital	698 294,51	698 294,51
Autres réserves	320 485,20	320 485,20
Report à nouveau	119 117,02	236 348,51
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	165 463,19	-117 231,49
Subventions d'investissement	4 158 978,99	4 434 278,99
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 462 338,91	5 572 175,72
Provisions pour charges	386 247,88	369 429,88
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	386 247,88	369 429,88
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 578 259,83	4 736 582,64
Emprunts et dettes financières diverses (3)	229 880,99	223 121,09
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 160,12	145 787,17
Dettes fiscales et sociales	371 439,07	362 294,24
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	910,00	6 576,80
Autres dettes	49 362,14	77 007,43
Produits constatés d'avance (1)	8 000,00	8 000,00
TOTAL DETTES	5 348 012,15	5 559 369,37
TOTAL GENERAL	11 196 598,94	11 500 974,97
(1) Dont à plus d'un an (a)	4 418 547,11	4 578 115,00
(1) Dont à moins d'un an (a)	929 465,04	981 254,37
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	144,82	

Compte de résultat

	31/12/2012	31/12/2011	Abs.(M)	Abs.(%)
Production vendue (services)	5 527,87	7 493,83	-1 965,96	-26,23
Chiffre d'affaires net	5 527,87	7 493,83	-1 965,96	-26,23
Subventions d'exploitation	88 223,55	67 741,70	20 481,85	30,24
Reprises sur provisions (et amortissements), tra	406,55	38 326,51	-37 919,96	-98,94
Autres produits	3 274 191,21	3 013 537,43	260 653,78	8,65
Total I	3 368 349,18	3 127 099,47	241 249,71	7,71
Achats de matières premières et autres approvi	62 709,41	64 513,49	-1 804,08	-2,80
Variations de stock	75,10	-112,50	187,60	-166,76
Autres achats et charges externes (a)	946 844,27	971 301,52	-24 457,25	-2,52
Impôts, taxes et versements assimilés	133 304,77	130 880,17	2 424,60	1,85
Salaires et traitements	1 162 468,61	1 176 575,30	-14 106,69	-1,20
Charges sociales	537 568,64	535 517,09	2 051,55	0,38
- Sur immobilisations : dotations aux amortisse	520 492,89	529 536,06	-9 043,17	-1,71
- Pour risques et charges : dotations aux provisi	16 818,00	6 882,00	9 936,00	144,38
Autres charges	20 309,84	12 539,94	7 769,90	61,96
Total II	3 400 591,53	3 427 633,07	-27 041,54	-0,79
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-32 242,35	-300 533,60	268 291,25	-89,27
Autres intérêts et produits assimilés (3)	61 675,78	29 481,79	32 193,99	109,20
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrer	4 227,55	18 593,18	-14 365,63	-77,26
Total V	65 903,33	48 074,97	17 828,36	37,08
Intérêts et charges assimilées (4)	141 159,41	136 507,99	4 651,42	3,41
Total VI	141 159,41	136 507,99	4 651,42	3,41
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	-75 256,08	-88 433,02	13 176,94	-14,90
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III)	-107 498,43	-388 966,62	281 468,19	-72,36

Compte de résultat (suite)

	31/12/2012	31/12/2011	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	1 355,00	6 391,86	-5 036,86	-78,80
Sur opérations en capital	275 300,00	275 300,00		
Total produits exceptionnels (VII)	276 655,00	281 691,86	-5 036,86	-1,79
Sur opérations de gestion		3 493,94	-3 493,94	-100,00
Sur opérations en capital	3 693,38	6 462,79	-2 769,41	-42,85
Total charges exceptionnelles (VIII)	3 693,38	9 956,73	-6 263,35	-62,91
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	272 961,62	271 735,13	1 226,49	0,45
Total des produits (I+III+V+VII)	3 710 907,51	3 456 866,30	254 041,21	7,35
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 545 444,32	3 574 097,79	-28 653,47	-0,80
BENEFICE OU PERTE	165 463,19	-117 231,49	282 694,68	-241,14
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieur	1 175,00		1 175,00	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS LES VIOLETTES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 11 196 599 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 165 463 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2012 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Terrains et aménagements : 50 ans

* Constructions : 10 à 50 ans

Règles et méthodes comptables

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme d'une provision et leur montant est indiqué en annexe.

Participations, titres immobilisés, valeur mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La Réduction Fillon a donné lieu à comptabilisation en compte 748000 en 2012 pour un montant de 88 224 euros.

Rémunération des cadres dirigeants.

En 2012 la rémunération globale touchée par deux personnes en tant que cadres dirigeants s'élève à 91 740 euros.

Correspondance entre résultats sociaux et résultats administratifs.

Résultat 2012 dans les comptes sociaux en 2012 : + 165 463.00 euros

Reprise d'excédents antérieurs : - 111 371.82 euros

Résultat 2011 selon les comptes administratifs : + 276 834.82 euros

Autres éléments significatifs

- Le Conseil Général du Haut-Rhin octroi une garantie d'emprunt à l'Association Les Violettes à raison de 100% des deux prêts d'un montant total de 5 millions d'euros en vue du financement de la nouvelle construction à Kingersheim d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. La garantie est accordée pour la durée totale des prêts, soit de 30 ans pour le prêt de 4 700 000 euros et de 20 ans pour le prêt de 300 000 euros.

- L'Association les Violettes a consenti l'inscription d'une pré-notation hypothécaire au profit du Département du Haut-Rhin sur le bien financé en cas de défaillance de l'Association pour le remboursement des emprunts ci-dessus.

- La pré-notation ci-dessus pourra être transformée en hypothèque à montant ferme et définitif conformément à la promesse donnée par l'Association Les Violettes sur première demande du Conseil Général du Haut-Rhin.

- L'inscription de la pré-notation au livre foncier pour garantir le rang d'une inscription d'hypothèque conventionnelle se fait pour une durée de 10 ans renouvelable par le Conseil Général.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 770			11 770
Immobilisations incorporelles	11 770			11 770
- Terrains	1 121 012			1 121 012
- Constructions sur sol propre	3 566 477			3 566 477
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	4 183 924			4 183 924
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	583 707	13 936	12 178	585 465
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	380 180	1 812	1 184	380 808
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	9 835 301	15 748	13 362	9 837 687
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	57 209	5 254	2 137	60 326
Immobilisations financières	57 209	5 254	2 137	60 326
ACTIF IMMOBILISE	9 904 280	21 002	15 499	9 909 783

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		15 748	5 254	21 002
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		15 748	5 254	21 002
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		13 362	2 137	15 499
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		13 362	2 137	15 499

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 770			11 770
Immobilisations incorporelles	11 770			11 770
- Terrains	67 453	22 419		89 872
- Constructions sur sol propre	368 156	120 378		488 534
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	864 068	291 404		1 155 472
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	168 225	54 080	8 485	213 820
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	160 213	32 212	1 184	191 241
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 628 114	520 493	9 669	2 138 938
ACTIF IMMOBILISE	1 639 884	520 493	9 669	2 150 708

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 179 403 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	53 996		53 996
Autres	6 330		6 330
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	109 916	109 916	
Autres	4 644	4 644	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 517	4 517	
Total	179 403	119 077	60 326
Prêts accordés en cours d'exercice	3 117		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
PRODUITS A RECEVOIR	423
INTERETS COURUS A RECEV.	41 101
Total	41 524

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 0 euros décomposé en 0 titres d'une valeur nominale de 0 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	245 857	16 818			262 675
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions	123 573				123 573
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	369 430	16 818			386 248
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		16 818			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 348 012 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	145	145		
- à plus de 1 an à l'origine	4 578 115	159 568	650 838	3 767 709
Emprunts et dettes financières divers (*)	229 881	229 881		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 160	110 160		
Dettes fiscales et sociales	371 439	371 439		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	910	910		
Autres dettes (**)	49 362	49 362		
Produits constatés d'avance	8 000	8 000		
Total	5 348 012	929 465	650 838	3 767 709
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	158 468			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	13 180
BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER	145
INTERETS COURUS/EMPRUNTS	23 383
PERSONNEL CONGES A PAYER	118 554
ORG.SOCIAUX CH.A PAYER	81 622
ETAT CHARGES A PAYER	14 475
Total	251 359

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	4 517		
Total	4 517		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVAN	8 000		
Total	8 000		

 rapport cac

ASSOCIATION LES VIOLETTES

31 DECEMBRE 2012

**RAPPORT SUR
LES COMPTES ANNUELS**

rapport cac

ASSOCIATION LES VIOLETTES

31 DECEMBRE 2012

*Mesdames, Messieurs,**En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale de votre Association, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :*

- *le contrôle des comptes annuels de votre Association tels qu'ils sont joints au présent rapport,*
- *la justification de mes appréciations,*
- *les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.*

*Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur.**Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.***OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS***J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.**un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.**J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.**Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.*

rapport cac

ASSOCIATION LES VIOLETTES

31 DECEMBRE 2012

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments d'appréciation suivants :

Règles et principes comptables.

L'Annexe expose les règles et méthodes comptables appliquées.

Estimations comptables.

J'ai procédé à l'approche des appréciations retenues par l'Association décrites dans l'Annexe sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Conclusion.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports d'activités et financier présentés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Sausheim, le 16 mai 2013

Thierry CAYRÉ
Commissaire aux Comptes



Pg 2/17